

Glissez cette image dans la barre des tâches pour épingler le site  
 Cliquez sur l'icône du menu démarrer

CHAMPAGNE ARDENNE PICARDIE  
**L'Ardennais**

Vous et l'union

Pseudo

Mot de passe oublié

Inscrivez-vous

Actualités Départements Economie Sports Sorties & Loisirs Vidéos Communautés Annonces Services

Recherchez  OK

Votre ville: [Reims](#) [Epernay](#) [Châlons](#) [Vitry](#) [Charleville-Mz](#) [Sedan](#) [Givet](#) [Revin](#) [Rethel](#) [Vouziers](#) [Laon](#) [Hirson](#) [Chauny](#) [St-Quentin](#) [Soissons](#) [Château-Thierry](#)

**LES DEUX ALPINISTES REPÉRÉS**

Les deux alpinistes bloqués depuis près d'une semaine dans le massif du Mont-Blanc ont été repérés "immobilisés" à 4.050 m d'altitude par un hélicoptère de la sécurité civile et les gendarmes français.

**LECLERC**  
 Mode  
 LA MODE DE TOUS LES JOURS

**SAISON DU PARKA**  
 Sur les PARKAS femme  
 -30%  
 \*Offre valable sur les articles d'une valeur supérieure à 100€  
 Du 1<sup>er</sup> au 20 novembre



Rendez-vous sur [leclercmode.free.fr](http://leclercmode.free.fr)

Accueil > Charly-sur-Marne - Région en direct

## La chute d'un père aimant Dieu et les fillettes

Publié le mardi 08 novembre 2011 à 18H33 - Vu 636 fois

Partager 8 contributions

CHARLY-SUR-MARNE (Aisne). Depuis hier, la cour d'assises juge un père de famille de 65 ans pour viols et attouchements sur sa fille et sa demi-sœur. Ce membre des témoins de Jéhovah reconnaît les faits commis à Villiers-Saint-Denis en 1992 et en 2001-2004. Me Diot représente les deux victimes qui s'expriment aujourd'hui. Une troisième n'a pas voulu porter plainte.

Quelle est la raison qui peut amener un homme à violer sa fille à trois reprises et à commettre des agressions sexuelles en qualité de beau-père? La cour d'assises dispose encore de deux jours pour répondre à cette interrogation majeure.

**Plus d'infos dans le journal.**

0

Réagissez

Contribution : \*

Identifiant : \*

Mot de passe (oublié ?) : \*

Envoyer

**Avertissement**  
 Nous vous rappelons que vous avez, lors de la création de votre compte, accepté les conditions d'utilisation du site. Celle-ci proscrivent notamment la diffamation, l'incitation à la haine raciale, l'atteinte aux bonnes mœurs. Nous vous prions donc de respecter strictement la charte d'utilisation du site [www.lunion.presse.fr](http://www.lunion.presse.fr). A défaut, votre compte sera banni du site.  
 Voir aussi : La FAQ de la modération

**Les dernières contributions**

- dan50** 09/11/2011 à 13h29

Je suis surpris voir choqué de préciser dans cette sale affaire que vous précisez la religion de ce pervers ! diriez-vous : un catholique ....un musulman...un protestant ??? je précise je ne suis pas tj mais je trouve lamentable cette habitude de "tirer" toujours sur les tj ! la chasse aux sorcières ! vous dites vous les journalistes : ne pas mélanger musulmans modérés et fanatique ! mais si les tj étaient les auteurs de violence au nom de leur dieu diriez-vous "il y a les modérés et les fanatiques " ?? deux poids deux mesures !
- Camilo** 09/11/2011 à 09h57

quel bon article, quel bon journalisme, quelle classe dans le titre et quelle bonne idée de mettre bien en avant la religion des criminels, mais a ce jeu la je suis pas sur que les témoins de Jéhovah soient gagnants  
 j'espère que vous continuerez a mettre en valeur la religion (même athée) de tous les coupables des crimes sordides qui chaque jour remplissent les pages des faits divers dans un souci de meilleure information  
 Mais j'en doute! peut être est ce illégal d'ailleurs
- soutane** 09/11/2011 à 09h06

tout ça c'est franchement dégueulasse !
- dacourt**
- lucreims** 09/11/2011 à 07h12

A suivre

Who's who? La bourse en direct

**Le vote**

**Êtes-vous pour ou contre la démission du Premier ministre Silvio Berlusconi?**

Pour

Contre

Viva Italia!

Tous les votes Général

**SALON des VINS**

**Du 11 au 14 novembre A Reims**

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé

**Les + lus**

**Depuis 5 jours**

- Un Sedanais de 25 ans se tue contre un mur
- Carte blanche à l'équipe de Bref
- Montreux Riviera : un art de vivre
- Un Sedanais de 25 ans se tue au volant

**Depuis 1 mois**

- Deux jeunes filles tabassées pour leur homosexualité
- La bequette / Feu follet
- Crise d'épilepsie au volant
- Ce rêve bleu...

**Les + commentés**

- Un clandestin de 15 ans découvert 194
- Marine Le Pen rencontre l'ambassadeur Ron 141
- Proror: un malentendu, selon la mission israélienne
- Un Sedanais de 25 ans se tue contre un mur 85
- Meurtre d'Océane: toujours pas d'évidence malgré une garde à vue 73
- Fillon présente son plan d'austérité 67

Tous les articles les plus commentés

Glissez cette image dans l'encadré ci-dessous pour l'ajouter à votre profil. Ou, cliquez ici pour l'ajouter à un album.

Encore un client de ces nombreuses sectes (jehovah, catholique.....)

reims

amourange 08/11/2011 à 22h45 [Recommander](#) [Alerte le modérateur](#)

Témoins de jéovah ou pas, inadmissible, et je me retient d en dire plus!!!!  
Et pas besoin d être témoins de rien du tout pour faire cela.

La raison qui pousse un père a violer sa fille??.....  
De plus ce n est pas un père, un père ne fait pas ça!!  
Ni un beau père!!  
Un père, c est celui qui vous aide a grandir, un père, c est celui qui vous montre le chemin, un père c est celui qui vous protège.  
un père c est celui qui vous aime..... comme un père.

c est très moche tout ça.

BARIS Dominique 08/11/2011 à 21h54 [Recommander](#) [Alerte le modérateur](#)

Monsieur!  
Le droit de cuissage est révolu!  
Mais au fait,même pire que le droit de cuissage déjà contestable du point de vue du droit de la personne humaine,il y a encore l'inceste,qu'à pratiqué ce triste sire sur deux filles n'étant autre que sa propre fille et sa belle-fille!  
Ce Monsieur s'est sans doute cru disposer d'un droit de cuissage,qui a existé et n'existe plus depuis très longtemps,et semble même avoir confondu ce droit de cuissage avec la pratique de l'inceste,qui a toujours été condamné par l'Eglise et l'Etat!  
Et l'on se retrouve devant le paradoxe de cet individu membre d'une communauté religieuse,done censé croire en Dieu,et pratiquant l'inceste clairement condamnée dans la Bible!

CHÂLONS-en-CHAMPAGNE

un vlaco heune 08/11/2011 à 21h00 [Recommander](#) [Alerte le modérateur](#)

ah ces témoins de jévaho toujours pret à vous apporter la bonne parole, mais dés que l'on peut faire un coup fumant, on vérifie bien avant s'il ni a pas un témoin même de jéovah dans les parages!

du coté de chez SWANN

zina51 08/11/2011 à 19h31 |  [Recommander](#) [Alerte le modérateur](#)

Encore un pervers d'enfants qui n'a rien a voir avec dieu .



haut de page



**Actualités**

- France / Monde
- Economie
- Champagne
- Politique
- Société
- Faits divers / Justice
- Sorties / Loisirs
- Sports
- CSSA
- Stade de Reims
- RSS

**En images**

- Vidéos
- Diaporamas

**Votre région**

- Région
- L'info en direct

**Votre département**

- Marne
- Ardennes
- Aisne
- Votre ville**
- Reims
- Charleville-Mézières
- Laon

**Communautés**

- Forums
- La FAQ de la modération
- Votez les Tipers
- Partagez vos photos
- Recevez nos alertes actu et nos newsletters
- Liens
- L'union sur votre mobile
- Suivez-nous sur Facebook
- Suivez-nous sur Twitter

**Annonces**

- Rechercher une annonce
- Passer une annonce
- Contacts pour les annonces
- Espaces pro
- Annuaire des pros
- Annonces légales

**Services**

- Agenda
- Balades
- Météo
- Le programme TV
- Abonnez-vous au journal
- Les Plus

**L'union L'Ardennais**

- Mentions légales
- Contactez-nous
- Conditions Générales d'utilisation du site

**Groupe Hersant Média**

- L'Est Eclair
- L'Aisne Nouvelle
- Paris Normandie
- La Provence
- Nice Matin
- Corse Matin
- Var Matin

Droits de reproduction et de diffusion réservés © www.lunion.presse.fr - ISSN 2110-5952